

Réponses de Jacques Cheminade à la Ligue contre le cancer

1) Vous engagez-vous pour que l'éducation à la santé soit une priorité, dès l'école primaire ?

R. : *Oui. C'est une nécessité ! Dès la petite enfance et l'école primaire, il faut promouvoir une éducation de la population dans les domaines sanitaire et alimentaire, sous contrôle du ministère de la Santé et qui sera organisée en concertation avec les services publiques et les associations d'usagers, en faisant mesurer les conséquences ultérieures d'une hygiène et d'une alimentation impropres ou défectueuses.*

2) Vous engagez-vous sur un objectif d'une réduction du nombre de fumeurs de 20% d'ici 2022 ?

R. : *Oui. Absolument, les gouvernements ont pour rôle premier de protéger les vies et il faut empêcher le lobbying de ce secteur sur nos entreprises privées et publiques.*

3) L'augmentation de la fiscalité des produits du tabac est-elle un élément majeur de votre programme de santé publique ?

R. : *Oui. L'industrie du tabac engrange plus de 35 dollars (US \$) milliards de bénéfice annuel. Il faut bien sûr la taxer. D'autant plus que l'industrie du tabac ne veut pas payer le coût des maladies chroniques que ses produits provoquent sur le long terme et poussent les gouvernements de modérer les taxes.*

4) Vous engagez-vous à garantir, pour toutes les personnes qui en ont besoin, un accès équitable aux médicaments innovant contre le cancer ?

R. : *Oui. La santé n'est pas une marchandise. Mon objectif est de sauver ce trésor national en demeurant fidèle aux principes qui inspirèrent Ambroise Croizat et Pierre Laroque et en faisant de la prévention massive et du respect de chaque malade une priorité absolue.*

5) Vous engagez-vous à prendre les mesures nécessaires pour réduire le coût des médicaments innovants ?

R. : *Oui. Une politique du médicament, s'attaquant à la rente de l'industrie pharmaceutique, est nécessaire pour économiser entre six et dix milliards d'euros :*

- * *stopper les autorisations de mise sur le marché de fausses nouveautés visant à contourner les génériques ;*
- * *contrôler plus sévèrement les prix des molécules innovantes ;*
- * *exiger l'indépendance absolue des experts lors de la mise sur le marché de nouveaux produits.*

6) Soutenez-vous la mise en place d'un plan national de retour et d'aide au maintien à domicile des personnes atteintes de cancer ?

R. : *Oui. De plus, nous devons soutenir les services d'aides à domicile et il faut redonner une place à l'humain et à la famille ainsi le bénévolat doit être pris en compte et financé par l'état.*

7) Vous engagez-vous sur le lancement d'un nouveau Plan cancer au terme de celui sur lequel nous sommes toutes et tous mobilisés aujourd'hui ?

R. : Oui. Je poursuivrai le Plan cancer et donnerai les moyens à la recherche et aux personnel soignant de guérir. Le droit aux soins pour tous est un principe garanti par notre Constitution.